

Allocution de Pierre-Yves Couilleau, Procureur général près la cour d'appel de Bordeaux à l'occasion de l'audience de prestation de serment des auditeurs de justice de la promotion 2023

Bordeaux, le 17.02.2023
Seul le prononcé fait foi

Chers auditeurs de justice,

Voilà ! vous y êtes.

Ce moment projeté, imaginé, espéré est devenu une réalité.
Que d'états d'âme ont été vécus, l'espoir, le doute, la peur, la joie...
Vous avez franchi tous les obstacles.

A bien y regarder, j'imagine que tous ces moments passés à étudier, réfléchir, écrire, et sans cesse recommencer vous ont beaucoup appris.

Bien davantage encore que sur les matières étudiées, ils vous ont appris sur vous-mêmes, vos capacités, vos limites et vos faiblesses.
Tant d'heures ont filé entre vos doigts comportant renoncements et sacrifices. Souvent, vos proches en ont été les témoins et ont, j'en suis certain, vécu avec vous toutes ces émotions... Alors oui, cette réussite est la vôtre mais partagez-là avec eux.

Partagez-là et ensemble dites-vous que tout cela en valait la peine :

D'abord parce que ce moment est unique et que vous ne l'oublierez jamais.
Sa symbolique est telle que Monsieur le garde des sceaux a tenu à être présent accompagné par la directrice adjointe de son cabinet.
C'est pour nous tous un honneur de les accueillir.

C'est aussi la marque visible de la considération que ces plus hautes autorités portent, à l'institution judiciaire, et dans le même temps, celle du fait que le magistrat, tout en étant indépendant, puise sa légitimité et son autorité dans l'état de Droit.

Monsieur le premier président de la Cour de cassation, Monsieur le procureur général près ladite cour, Monsieur le directeur des services judiciaires, Monsieur le directeur des affaires civiles et du sceau les membres du CSM, la directrice de l'ENM celle de l'ENG, tous en nous honorant de leur présence ont tenu à être les témoins de ce moment. Ils sont accompagnés de Monsieur le préfet de région, de nos élus nationaux et de l'ensemble des hautes autorités civiles et militaires que compte la nouvelle aquitaine.

Alors chers auditeurs, oui, ce moment est le vôtre.

Savourez-le.

Il est unique, solennel et intime à la fois.

Ecoutez, regardez, intériorisez et soyez fiers.

Fiers de votre réussite, d'abord, pour laquelle je vous félicite, mais fiers également de ce serment prêté dont chaque mot devra irriguer pour toujours votre vie professionnelle et aussi personnelle.

Pesez chaque mot de ce serment, hissez-vous à sa hauteur et surtout prenez conscience du fait que c'est de son scrupuleux et exigeant respect que vous tirerez votre légitimité auprès de nos concitoyens ; non du concours ou de la décision de la commission d'avancement.

Tout cela en valait la peine aussi car vous entrez dans une Profession extraordinaire : Vous allez tant apprendre, tant découvrir, tant explorer sur l'humain, que vous devrez en permanence et durant toute votre vie professionnelle, avoir conscience de la chance qui est la vôtre et des devoirs qu'elle impose.

Il n'est pas banal d'avoir par des décisions le pouvoir de décider de l'avenir, de l'honneur, de la vie de quelqu'un.

Que ceci demeure pour vous, à la fois une source de fierté mais également de crainte. Car en effet comment prétendre être une fois pour toute à la hauteur de cette mission ?

Craignez de ne pas être à la hauteur car vous puiserez dans cette peur la force de progresser de ne pas vous satisfaire de l'acquis.

Je souhaite à ce titre vous dire, ainsi que je le faisais à vos prédécesseurs il y a un an, que pour celles et ceux qui s'adresseront à vous, l'espace d'un instant, vous serez la femme ou l'homme le plus important du monde.

Les victimes comme les auteurs, les créanciers comme les débiteurs, les enfants et les adultes, tous attendront de vous tout à la fois, le droit, le juste et l'humain.

Soyez en dignes par votre travail, votre compétence et votre humanité. Bien sûr, nul ici n'ignore les difficultés de la tâche, mais que celles-ci n'en dissimulent pas la grandeur.

Nous qui allons vous passer le témoin n'ignorons rien de ces dernières. Nous les avons vécues. Les insuffisances d'effectifs, de moyens, les injonctions paradoxales, les manques d'ambition pour la justice. Toutes ont jalonné les longs parcours de ceux qui vous parlent aujourd'hui. Sans doute ont-ils mis trop de temps à être compris puis entendus au milieu de priorités multiples.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui. D'ores et déjà votre promotion reflète cette prise de conscience de la nécessité d'augmenter les effectifs de magistrats. Vous êtes, en effet, jusqu'à l'année prochaine, la plus importante promotion d'auditeurs de Justice.

Vous êtes en 380 aujourd'hui. Comment de pas voir dans cet effectif historique la marque de l'engagement fort de l'état au profit de la Justice. L'institution judiciaire, dans un état de droit, occupe une place majeure dans la régulation des conflits, que ce soit en matière pénale, en matière civile, commerciale et sociale et nous ne pouvons qu'être satisfaits par la reconnaissance budgétaire de cette prépondérance non pour nous-mêmes mais pour l'idée que nous nous faisons de notre mission.

Le contexte budgétaire qui se dessine depuis trois années, appuyé par les perspectives tracées par le plan quinquennal augurent des jours encore meilleurs.

Demain, vous serez les juges et les procureurs post état généraux de la justice.

Demain, vous serez 1500 de plus, étayés par des greffes renforcés à proportion égale.

Demain, vous serez les animateurs d'équipes constituées par des juristes assistants, des assistants de justice, des contractuels, venus des facs de droit.

Serez-vous pour autant les juges et procureurs de la confiance retrouvée ? Autorisez-moi à vous dire qu'il serait illusoire de croire qu'un argent abondant mais désincarné puisse à lui seul redonner à nos concitoyens confiance en la justice.

La crise de confiance que nous traversons ne se résoudra pas par la seule, quoiqu'indispensable, perfusion financière.

C'est à ce point précis que ce que vous êtes personnellement, jusqu'au plus profond de vos tripes devra intervenir pour retrouver la force de celui ou celle que vous étiez préparant le concours : ambitieux, inventifs, déterminés pour imaginer mille et une pratique de nature à permettre, par des décisions rendues promptement, ainsi que Montesquieu nous exhortait à le faire, à nos concitoyens de ne plus douter de leur justice.

Ce que vous êtes personnellement, instruits par l'apprentissage délivré par cette école d'excellence qu'est l'école nationale de la magistrature, sera l'atout déterminant.

Et peut-être, pourrez-vous alors vous dire comme ceux qui vous ont parlé aujourd'hui :

Cela en valait bien la peine.

Madame la première présidente, j'ai l'honneur de requérir qu'il plaise à la cour : Ordonner qu'il soit donné lecture par Madame la directrice de greffe des arrêts de nomination des auditeurs de justice ; Recevoir leur serment ; Les renvoyer à l'exercice de leurs fonctions ; Me donner acte de mes réquisitions ; Et dire que du tout il sera dressé procès-verbal conformément à la loi.